

## JOURNEE MOTO ANCIENNE 23 JUN 2012 LINAS-MONTHLERY

### BULLETIN D'INSCRIPTION PILOTE

Je soussigné (e)

NOM : .....PRENOM:.....Né(e)le:.....

ADRESSE: .....

LOCALITE: .....Code postal:.....Tel : .....

Adresse mail : .....@.....

Membre du club de: .....

- Souhaite participer à la journée de la moto ancienne sur le circuit de Linas-Monthléry (3.405 km) organisée par le TERROT CLUB DE BALLANCOURT sur ESSONNE, avec le véhicule désigné ci-dessous:

MARQUE: .....

TYPE: .....

ANNEE: .....

CYLINDREE:.....

PERMIS DE CONDUIRE N° :.....

COMPAGNIE D'ASSURANCE : .....

N° DE CONTRAT : .....

**Veillez nous faire parvenir avec l'inscription dûment remplie les photocopies de la carte grise, le permis de conduire et l'assurance et pour les motos de courses qui n'ont pas de carte grise, veuillez indiquer le numéro de série.**

NUMERO DE SERIE MOTO DE COURSE ; .....

Je vous fais parvenir la somme de 75 € qui comprend la journée de roulage sur le circuit de Linas-Monthléry et le panier repas  
(Chèque à l'ordre du Terrot Club de Ballancourt)

### BULLETIN D'INSCRIPTION ACCOMPAGNATEUR OU VISITEUR

Je soussigné (e)

NOM : .....PRENOM:.....Né(e)le:.....

ADRESSE: .....

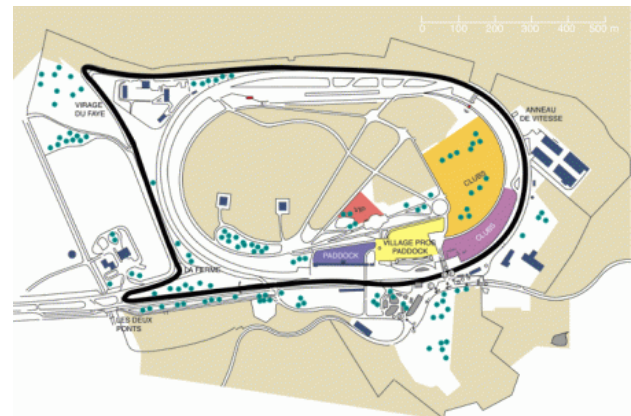
LOCALITE: .....Code postal:.....Tel : .....

Adresse mail : .....@.....

Membre du club de: .....

- Accompagnateur 12 €
- Visiteur 12€
- Option panier repas 18€

Je vous fais parvenir la somme de ..... €  
(Chèque à l'ordre du Terrot Club de Ballancourt)



## BULLETIN D'INSCRIPTION EXPOSANT MOTOS

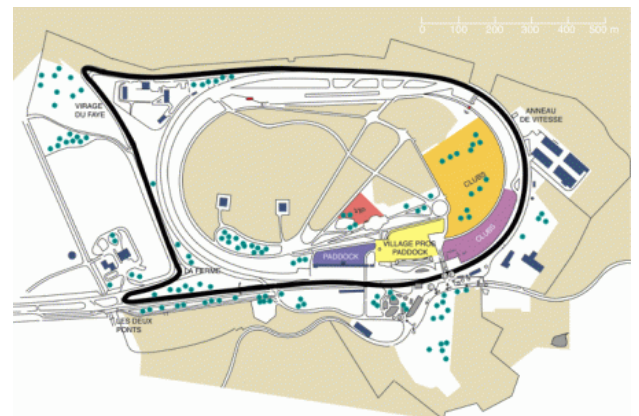
Je soussigné (e)  
 NOM : .....PRENOM:.....Né(e)le:.....  
 ADRESSE: .....  
 LOCALITE: .....Code postal:.....Tel : .....  
 Adresse mail : .....@.....  
 Membre du club de: .....

Souhaite participer à la journée de la moto ancienne organisée par le TERROT CLUB DE BALLANCOURT sur ESSONNE en tant qu'**exposant**, avec les véhicules désignés ci-dessous:  
 (Pour 4 motos exposées =1 entrée invités offerte et pour 10 motos exposées =3 entrées invités offertes). Ces motos n'ont pas l'autorisation de rouler sur le circuit.

1. MARQUE: .....  
 TYPE: .....  
 ANNEE: .....  
 CYLINDREE:.....
2. MARQUE: .....  
 TYPE: .....  
 ANNEE: .....  
 CYLINDREE:.....
3. MARQUE: .....  
 TYPE: .....  
 ANNEE: .....  
 CYLINDREE:.....
4. MARQUE: .....  
 TYPE: .....  
 ANNEE: .....  
 CYLINDREE:.....
5. MARQUE: .....  
 TYPE: .....  
 ANNEE: .....  
 CYLINDREE:.....
6. MARQUE: .....  
 TYPE: .....  
 ANNEE: .....  
 CYLINDREE:.....
7. MARQUE: .....  
 TYPE: .....  
 ANNEE: .....  
 CYLINDREE:.....

- Exposant 12€
- Option panier repas 18€

Je vous fais parvenir la somme de ..... €  
 (Chèque à l'ordre du Terrot Club de Ballancourt)



## REGLEMENTS ET CONDITIONS GENERALES

### Engagement véhicule pilote et passager

- Seules les demandes d'inscription dûment documentées et comprenant la totalité des documents demandés seront prises en compte.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser de façon discrétionnaire toute demande d'inscription contraire à l'esprit et au contenu défini par ses soins. Aucune inscription ne pourra se faire sur place et d'autre part nous nous réservons le droit d'exclure toutes personnes au comportement jugé dangereux sur le site.
- Seules les véhicules d'avant 1965 auront le droit de rouler. Les motos après 1965 sont réservées à l'exposition.
- En cas d'annulation du participant, aucun remboursement ne sera effectué après inscription validée par l'organisateur.
- Pilotes et passagers devront être équipés d'un blouson, d'un pantalon, de gants, de chaussures fermées et d'un casque homologué NF.
- Les roulages sur piste se font à allure modérée, sans chronométrage ou classement

### Droit d'engagement

- Le droit d'engagement de 75 euros par pilote et par moto comprend la journée de roulage et un panier repas. Ce tarif est valable jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2012. A partir du 1 Avril 2012, le tarif sera de 85 euros. Pas d'inscription après le 1 juin 2012. Pas d'inscription (visiteur, exposant, pilote, accompagnant) le jour de la manifestation
- Le droit d'engagement de 12 euros pour les accompagnants, les visiteurs et les exposants de motos comprend seulement l'accès sur l'autodrome. Les exposants, visiteurs, accompagnant n'ont pas accès au roulage. Une option peut être prise pour le panier repas de 18 euros à commander en même tant que l'inscription.
- Aucune inscription ne pourra se faire sur place

**ATTENTION LE PIQUE-NIQUE EST INTERDIT.**

### Formalités et conditions de participation

Pour participer à l'évènement, chaque participant devra :

- Inscrire un véhicule et devra recevoir une confirmation d'inscription écrite de l'organisateur.
- Mettre son véhicule en conformité avec la réglementation routière en vigueur à la date de cette opération (sauf pour les véhicules de course).
- S'assurer du bon état de fonctionnement et de l'équipement du véhicule inscrit.
- Etre en possession de tous les documents administratifs obligatoires du véhicule inscrit (carte grise, assurance et permis de conduire) et vérifier que la police d'assurance couvre ce type d'activité.

### Sur le site

- Accès ouvert exclusivement aux horaires indiqués.
- Respecter le règlement intérieur du circuit.
- Toutes dégradations de l'infrastructure sont à la charge de l'auteur.
- L'organisateur se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler le respect de toutes ces conditions à tout moment.
- **L'accès aux animaux est strictement interdit sur le site.**

- Veiller à faire le plein de votre véhicule avant l'entrée sur le site car toute sortie est définitive (pas de solution sur place)
- Sur le site **bourse, feu et barbecue, tente, alcool et pique-nique sont interdits** par le propriétaire du site.

### Horaires

- Session du matin : accueil de 7h30 à 9h00 briefing obligatoire à 8h45 et roulage de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Grande Parade prévue vers 11h30.

### Engagement(s) personnel(s) vis-à-vis de l'UTAC et l'organisateur

- Tout participant s'engage à mettre le véhicule en conformité avec la législation en vigueur et engage sa seule responsabilité en cas de non-respect de celle-ci. Il s'engage à respecter strictement le règlement ainsi que l'ensemble des termes de ce contrat. Toute dégradation de l'infrastructure du site engage sa seule responsabilité. Chaque participant reconnaît son inscription à titre personnel en parfaite connaissance des risques liés à ce type d'activité. Il reconnaît avoir pris connaissance des conditions de participation et s'engage au strict respect de celles-ci.
- Tout participant dégage **l'UTAC** et le **Terrot Club de Ballancourt** de toute responsabilité et renonce, en cas de sinistre de quelque nature que ce soit, à tous recours envers et contre l'UTAC ou le Terrot Club de Ballancourt et leurs assureurs respectifs.
- Tout participant s'engage à souscrire, à ses frais, une police d'assurance auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable, couvrant l'intégralité des risques en cours dans le cadre de cette manifestation.
- Par ailleurs, tout participant s'engage à régler à l'UTAC toute facture qui portera sur des dommages qu'il aura causés à l'infrastructure.
- Tout participant consent à être photographié, filmé par l'organisateur, l'agence organisatrice, ou toute autre société ou individu autorisé par l'organisateur pendant la journée dans le cadre de la promotion. Tout participant consent également à l'exploitation de son image et de sa voix par l'organisateur ou par toutes personnes autorisées par ce dernier, sur tous les types de supports. Tout participant reconnaît qu'il ne peut prétendre recevoir une rémunération d'aucune sorte en contrepartie de la présente autorisation.
- L'envoi de la demande de participation emporte acceptation irrévocable et sans réserve de toutes ces conditions.

---

Ce document est à retourner, accompagné du paiement par chèque libellé à l'ordre de **Terrot club de Ballancourt** et du présent règlement paraphé à :

**Philippe Célérier** - 7 rue de l'église – 91630 Marolles en Hurepoix – 06 78 92 86 05

**Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »**

**A :**

**Date :**

Pilote

Accompagnant

Visiteur

Exposant